

L'ŒUVRE DE LA CRÈCHE

DES SŒURS DE MISÉRICORDE

LES annales du couvent de la Miséricorde mentionnent qu'au début de leur œuvre, il fut impossible aux Sœurs, faute d'espace et de ressources suffisantes, de se charger des enfants qui naissaient à la "Maternité"; ces enfants, après leur baptême, étaient portés à la Crèche de l'Hôpital-Cénéral. Mais en 1889, les Sœurs-Grises qui recevaient de toutes parts un grand nombre d'enfants, déclarèrent ne pouvoir plus recueillir ceux de l'Institut de la Miséricorde. Il fallut donc garder les nouveaux-nés à la "Maternité," en attendant qu'un local spécial leur fût construit, ce qui ne put avoir lieu que quelques années plus tard.

Le 21 novembre 1898, fut bénite et inaugurée la Crèche actuelle de la Miséricorde. "Cet établissement, dit ce jour-là, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, est le cadeau que présentent à la société et à notre ville les Sœurs de Miséricorde à l'occasion de leurs noces d'or!"

Après la cérémonie, un grand nombre de visiteurs parcoururent les diverses salles de l'établissement; et Mgr Bruchési, réunissant les dames présentes, fonda l'association des Dames patronnesses de la Crèche de la Miséricorde.

Mme Raymond Préfontaine, épouse du maire de Montréal, voulut bien, à la demande de Mgr l'archevêque, en accepter la présidence.

Cette association fut placée sous le patronage de la très sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Vincent de Paul; on demandait à chaque dame patronnesse: 1o la cotisation annuelle d'une piastre; 2o l'assistance aux réunions mensuelles; 3o la contribution, selon ses moyens, à l'entretien des petits enfants de la Crèche. En retour, on assurait aux associés: 1o une participation aux prières et aux bonnes œuvres des Sœurs de Miséricorde; 2o quarante jours d'indulgence à l'occasion de chaque réunion mensuelle; 3o une grand'messe annuelle pour les bienfaiteurs de l'œuvre, célébrée le deuxième